



Amiens

Amiens

Monsieur le Secrétaire Académique d'A&I-UNSA Amiens,
Monsieur le Secrétaire Académique SNPDEN-UNSA Amiens,

A

Madame la Rectrice de l'Académie d'Amiens

20 Boulevard d'Alsace Lorraine

80 000 Amiens

Copie à Mme Compagnon, IA- DASEN de l'Oise.

Objet : Evaluation professionnelle des personnels TEPLE dans le département de l'Oise.

Madame la Rectrice,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'attitude du Département de l'Oise qui demande avec insistance aux Adjoints Gestionnaires de réaliser coûte que coûte les entretiens professionnels des agents territoriaux avant le 15 mai prochain.

Dans le contexte actuel, alors que les équipes de Direction des établissements scolaires sont mobilisées pour assurer une continuité pédagogique et administrative au profit des élèves, la demande insistante du Conseil Départemental de l'Oise semble hors de propos.

Les entretiens professionnels doivent être ponctués d'un tête à tête entre l'agent et son chef de service. Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le Directeur des Ressources Humaines du Département de l'Oise nous exhorte à utiliser tous les moyens mis à disposition comme l'entretien téléphonique avec accord de l'agent. Or, en l'état actuel, il n'est pas prévu par les textes ou par ordonnance que les entretiens d'évaluation puissent être menés de cette manière. Il y aurait donc vice de forme ou de procédure. Nous ne devons pas choisir entre notre santé et le respect de la réglementation. Les évaluations des personnels ne font pas partie des plans de continuité administrative car mission non essentielle dans les EPLE. Vous avez vous-même reporté les entretiens des enseignants dans le cadre du PPCR.

Enfin, à partir du 27 avril, les équipes de direction devront être pleinement investies dans la mise en œuvre du plan progressif de réouverture des établissements aux personnels et aux élèves.

Par conséquent, le Département de l'Oise doit, comme toutes les autres collectivités ou services de l'État, adapter son calendrier des CAPA afin que les agents TEPLE ne soient pas pénalisés.

Nous vous remercions par avance, Madame la Rectrice, de prendre en considération notre demande et de vous en faire le relais auprès de la collectivité concernée.

Le Secrétaire Académique SNPDEN-UNSA Amiens,
Olivier Catoire

Le Secrétaire Académique A&I-UNSA Amiens,
Christian Dahenne

